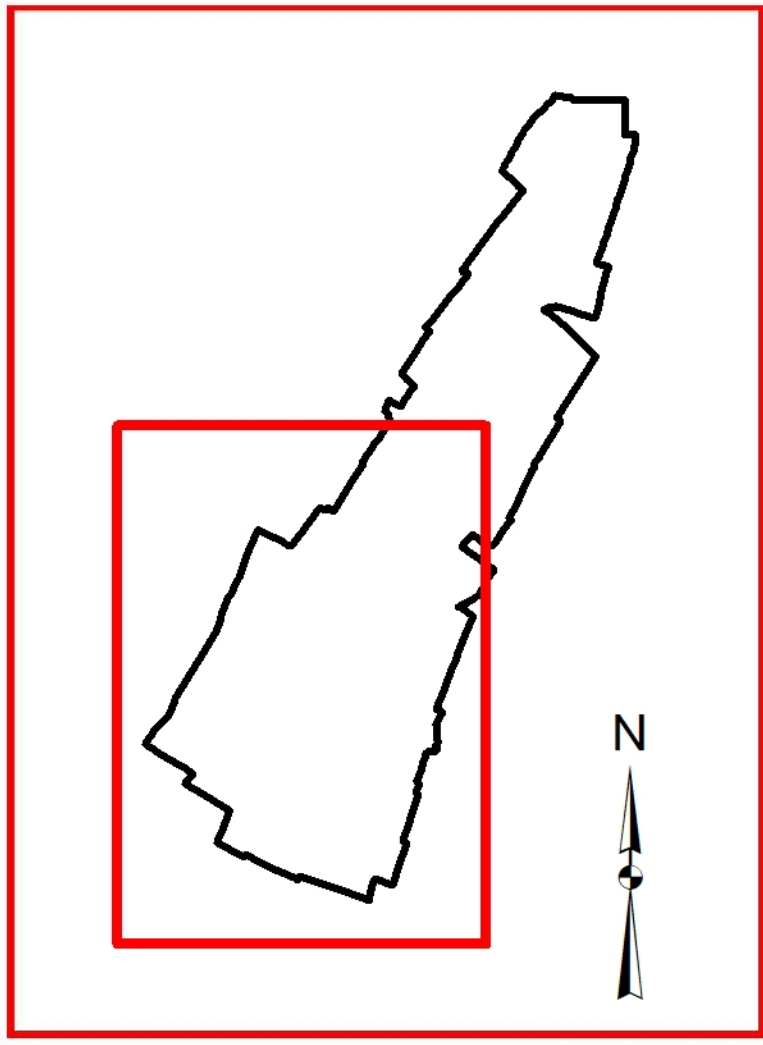


Commune de PUISIEULX



1:3 500

Transmission en Sous-Préfecture
en amont de la délibération du :
Approuvant l'élaboration du PLU.

Vu pour être annexé à la
délibération du :

Approuvant le Plan Local
d'Urbanisme

Pour la Présidente,
Le Vice-Président,

Pierre GEORGIN

D2a

AGENCE D'URBANISME
PROFESSEUR D'URBANISME

A - ZONES ET SECTEURS

U ZONES **Ua** SECTEURS

B - PRESCRIPTIONS

Espaces Boisés Classés à préserver (L-113-1 CU)

Espaces Boisés Classés à planter (L-113-1 CU)

Éléments de paysage à protéger pour des motifs d'ordre écologique (L-151-23 CU)

C - INFORMATIONS

Périmètre Installation Classée pour la Protection de l'Environnement

